

## Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



### PSY2001 Déontologie de la pratique psychologique

[15h] 1.5 crédits

**Enseignant(s):** Thierry Moreau  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

- Situer la profession de psychologue dans l'ensemble des professions et analyser les conséquences qui résultent de la position qui lui est dévolue.
- Informer le futur praticien à propos de l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession, et, ce, aux divers niveaux sectoriels, national et international et à propos des organisations professionnelles en ce compris un examen critique des positions qu'elles défendent quant à l'insertion du psychologue dans la vie socio-économique.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Notions d'éthique, de morale, de déontologie et de droit : liens et différences, aspects historiques
- La déontologie comme élément structurant d'une profession
- Histoire de la déontologie en psychologie
- Codes de déontologies des psychologues :
  - charte éthique européenne
  - code belge (historique et évolution)
  - codes des secteurs : cliniciens, PMS, travail et organisations, recherche et enseignement
  - codes spécifiques : analyse transactionnelle, outplacement ...
- Etudes de cas

#### Résumé : Contenu et Méthodes

- Situer la profession de psychologue dans l'ensemble des professions et analyser les conséquences qui résultent de la position qui lui est dévolue.
- Informer le futur praticien à propos de l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession, et, ce, aux divers niveaux sectoriels, national et international et à propos des organisations professionnelles en ce compris un examen critique des positions qu'elles défendent quant à l'insertion du psychologue dans la vie socio-économique.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

- Une farde de documentation reprendra les dispositions légales, les règles déontologiques, les principes éthiques formulés dans les divers codes
- Un conférencier externe sera également invité à faire part de sa pratique d'un point de vue déontologique, éthique et juridique

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>PSP12BA</b>	Deuxième année de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation	(2 crédits)	
<b>PSY21/2</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie sociale et des organisations)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/3</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique du développement et des apprentissages)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/4</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie du développement et société)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/6</b>	Première licence en sciences psychologiques (Neuropsychologie clinique)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/7</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique: personne, destin, culture)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/8</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : émotions, cognitions et comportements)	(1.5 crédits)	Obligatoire
<b>PSY21/9</b>	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : âges de la vie et systèmes humains)	(1.5 crédits)	Obligatoire